## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAGNES-sur-MER

## Séance du 18 octobre 2022 à 14h00

## Ordre du jour

- **01** Adoption du compte-rendu de la séance précédente
- **02** Compte-rendu des décisions prises en application des délégations du Conseil d'Administration
- **03** Acceptation de dons
- **04** Budget principal du CCAS : décision modificative N° 1 année 2022
- **05** Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : décision modificative N° 1 année 2022
- Budget annexe du « service d'aide-ménagère à domicile » : décision modificative N° 1 année 2022
- **07** Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : propositions budgétaires année 2023
- **08** Budget annexe du « service d'aide-ménagère à domicile » : propositions budgétaires année 2023
- **09** Budget principal du CCAS : ouverture anticipée de crédits à la section d'investissement année 2023
- Budget annexe de la résidence-autonomie « La Fraternelle » : ouverture anticipée de crédits à la section d'investissement année 2023
- **11** Fixation du tarif des repas et des boissons en foyers-restaurants
- **12** Fixation du tarif des repas pour le portage à domicile
- Détermination des modalités de compensation financière en cas de transfert de Compte Epargne Temps (CET)
- Création de trois emplois non temporaires à la direction de la cohésion sociale (gardiens pour le Centre d'Hébergement d'Urgence)
- **15** Création d'un poste d'accueil à la direction de la cohésion sociale

- Création d'un poste permanent d'agent social à la direction de vie des seniors et autonomie
- 17 Création d'un poste permanent de responsable à la direction logement et hébergement
- **18** Adoption du cadre du personnel
- **19** Adoption du règlement intérieur des foyers-restaurants
- 20 Adhésion au dispositif d'accompagnement porté par l'UDCCAS au titre de la démarche qualité
- 21 Convention pluriannuelle de financement au titre du FIR 2022 portant renouvellement du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)
- Activités de loisirs en faveur des personnes âgées ou handicapées : programmation et participation financière laissée à la charge des usagers

## **Questions diverses:**

- Bilan d'activités 2021